

## Diffamation sur un lieu e travail

## Par anna48, le 06/08/2016 à 09:23

bonjour,

je devais avoir un poste en cdi dans une maison de retraite apres y avoir travaillee deux ans.il m a ete rapporte par plusieur de mes anciennes collegues ;qu une d elle avait ete dire a la directrice qu il ne fallait pas me le donner par ce que je me droguais ce qui est faux annalyse en main, cette rumeur c est rependu dans tous le village ou j habite je n arrive pas a trouver du travail meme si on ne me dit pas que cette raison mais sous entendu a demi mot .puis je porter plainte pour diffamation?